**Maisoncelle Tuilerie**

**Séance du 3 mai 2023 n° 2023/5**

L’an deux mille vingt-trois le 3 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gérard LEVOIR, Maire.

**Présents** : Mesdames Messieurs, COCAGNE Terry, COPPIN Peggy, DERIVRY Emmanuel, ENQUEBEC Sandrine, GENIN Dominique, GILQUIN Sandra, LEVOIR Gérard, SARDA Angélique.

**Absente :** Madame CRAMET Armance, pouvoir à Monsieur LEVOIR Gérard

**Absent non excusé :** Monsieur BAUDOIN Valentin.

**Secrétaire de séance**: Madame ENQUEBECQ Sandrine.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du compte-rendu du 5 avril 2023.

Approbation à l’unanimité et signature du conseil municipal.

1. Monsieur le Maire présente la demande d’enregistrement concernant le méthaniseur d’OROER et surtout le plan d’épandage qui concerne la commune de Maisoncelle tuilerie. Cette infrastructure génèrera un trafic d’engins agricoles ce qui apportera des nuisances sonores et odorantes ainsi qu’un non-respect écologique.

Le conseil municipal vote contre à l’unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES** :

1. Les prochaines festivités sont évoquées lors de ce conseil :

- La fête foraine aura lieu le 26, 27 et 28 août 2023 avec un feu d’artifice qui sera tiré le 26 août 2023 à 22h.

- La brocante aura lieu le dimanche 27 août 2023.

- Arbre de Noël : La liste des enfants sera remise à jour.

Elle concernera les enfants nés de 2012 à 2023 et une fourchette de prix attribué aux jouets sera défini.

1. Le conseil municipal demande à ce que le terrain de boules soit nettoyé et réaménagé.

3) Le village va être orné de parterres de fleurs et de jardinières.

Séance levée à 20 h.

Prochaine réunion le 9 juin 2023